



Procès-verbal

Bureau Directeur du 31 mai 2014

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte, SCARSI Claude.

Assistent : BASQUIN Gilles, BIOJOUT Marie-Christine, BOURASSEAU Marie, BOUSSUGES Martine, DUBUS Odile, GERMAIN Jean-Michel, GREGOIRE Philippe, LIENARD Christian, PASCAL-LAGARRIGUE Sylvie, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel POTARD Georges, JACQUET Michel, PRADIER Grégory,

Invités : Maitre GUINET Valérie, ONESTA Claude, GOUGEON Daniel.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, BANA Philippe, MANOUVRIER Alexis, GLEIZES-CERVERA Sophie, GODARD Michel, GRANDIN Emmanuel, PERSIAUX Michel.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 19 h 00 à l'hôtel Bambou aux Trois Ilets en Martinique.

En préambule, Joël DELPLANQUE remercie les élus et les salariés de la Ligue de Martinique pour leur accueil. Il leur adresse ses félicitations pour l'organisation générale des travaux et du séjour.

Le Président revient rapidement sur l'ensemble des travaux de l'Assemblée Générale. Il note l'adhésion des délégués aux propositions faites pour cette Assemblée. Il souhaite revenir sur la Concertation Territoriale pour laquelle il avait missionné Georges POTARD et Philippe GREGOIRE dans des délais qui ont été difficile à respecter. Georges POTARD fait le point sur la réunion complémentaire qui a eu lieu jeudi matin et qui a réuni plusieurs élus des territoires (une dizaine de représentants de ligues et une quinzaine de représentants de comités). Les discussions ont permis de clarifier les propositions faites en Assemblée Générale. Elles ont également mis en perspective les prochains travaux à accomplir pour faciliter la mise en œuvre de ce projet, notamment l'idée d'une « note d'orientation ». A cette occasion, la Fédération réaffirme son souhait que les territoires participent à ce projet et en mènent conjointement la construction. Des discussions approfondies auront donc lieu lors des prochaines réunions du CPL et des CPC de zones. Il a été demandé que Georges POTARD récupère les remontées des ligues présentes et Philippe GREGOIRE celles des représentants de comités. Une synthèse de ces documents permettra d'élaborer une stratégie globale.

Alain Jourdan insiste sur l'organisation interne des CPL et CPC dont les premières conclusions sont attendues pour le courant septembre 2014. Ces propositions doivent alimenter les réunions de rentrée.

Michel JACQUET fait le point sur la consultation des entreprises et les offres étudiées pour le projet lié aux évolutions de Gesthand. A ce stade, il reste deux sociétés en concurrence. Le comité de pilotage doit encore valider le choix du langage de développement, ainsi que la capacité d'hébergement et des serveurs. Michel JACQUET rappelle aux membres du Bureau Directeur élargi les différentes étapes de la procédure d'appel d'offres et le strict respect des conditions habituelles. Jacques BETTENFELD complète ses indications en faisant un point plus large sur les réunions de la commission d'appel d'offres.

Joël DELPLANQUE fait un état d'avancement du plan de féminisation. Il indique que ce dernier ne sera plus rattaché à la commission de Développement et passera sous sa responsabilité directe compte-tenu de la transversalité indispensable de ce dossier. Il rappelle et insiste sur son souhait de réussite de ce dossier. Le secrétariat sera assumé par Georgine DELPLANQUE-KUNTZ.

Joël DELPLANQUE revient sur le soutien unanime accordé par les délégués au projet de la Maison du Handball à travers le vote de l'Assemblée Générale. Il précise qu'à ce stade de l'étude, il convient maintenant de finaliser le plan de financement comprenant la vente du siège de Gentilly, la confirmation du soutien des collectivités publiques (Région Ile-de-France et Conseil Général du val de Marne dans le cadre du contrat particulier Région / Département ainsi que du CNDS) et le montant de l'emprunt que devra supporter la FFHB. Au-delà du financement de l'investissement, c'est le coût de fonctionnement de cette maison du handball qui appelle des travaux supplémentaires notamment en liaison avec le promoteur chargé par la Ville de Créteil de réaliser un programme immobilier complémentaire comprenant des bureaux et un projet d'hôtel. Joël DELPLANQUE demande à Claude SCARSI une présentation du budget de ce projet lors du prochain Conseil d'Administration sous réserve d'éventuelles modifications de programme. Claude ONESTA intervient pour entamer la réflexion sur la façon dont nous allons vivre dans cette maison, en termes de gestion, de fonctionnement, notamment à travers la restauration et l'hébergement. L'échéance de janvier 2015 devrait permettre de tenir une assemblée générale extraordinaire qui pourrait être consacrée principalement à ce point très important pour l'avenir de la FFHB. Claude SCARCI et Alain KOUBI sont chargés de préparer différents scénarii financiers concernant le financement de l'investissement ainsi que celui du fonctionnement. Les entraîneurs nationaux seront invités à participer à ces échanges.

Jean-Pierre FEUILLAN explique aux membres du Bureau Directeur élargi la façon dont le partenariat avec l'Artisanat est convenu. Il évoque ensuite les discussions en cours pour un nouveau partenariat avec la Caisse d'Epargne qui intégrera les partenaires 7 d'Or. Claude ONESTA intervient pour compléter la présentation. Un point presse est prévu le 4 juin 2014 avec Joël DELPLANQUE, pour annoncer le nouveau partenariat.

Dans le cadre de la préparation du Mondial 2017, un Conseil d'Administration téléphonique est fixé le mardi 10 juin 2014 à 9h pour valider les propositions des sites retenus. Un plan de communication débutera ensuite par le biais des réseaux sociaux pour les annoncer après que les villes et les ligues concernées en auront été informées.

Jean-Pierre FEUILLAN rappelle les perspectives qui sont envisagées pour une gestion de la ProD2 confiée par la FFHB à la LNH au plus tard au début de la saison 2016-2017. Il évoque ensuite le document remis par Philippe BERNAT SALLES à Joël DELPLANQUE et donne des détails sur l'organisation envisagée à ce stade par la LNH pour cette intégration.

Le choix sur le site de la prochaine Assemblée Générale s'est porté sur Brest et la Bretagne, dont l'Aréna sera opérationnelle à compter du mois de septembre 2014. La ville de Nancy et le territoire de Lorraine seront chargés de l'organisation en 2016. Pour l'Assemblée Générale de 2017, la date du 31 mars est retenue, mais le lieu reste à déterminer même si traditionnellement elle se déroule au CNOSF à Paris.

Joël DELPANQUE transmet des informations concernant l'organisation du match de l'Equipe de France A Féminine contre la Finlande au Vendéspace le 15 juin 2014.

Jean-Pierre FEUILLAN ajoute que l'Equipe de France Féminine aura un match de qualification pour le Mondial 2015 ou un match de préparation dont le site reste à déterminer, en juin 2015.

Il dresse ensuite les perspectives des sites retenus pour les prochains matches de l'Equipe de France A Masculine, qualificatifs pour l'Euro 2016. Claude ONESTA complète pour expliquer les choix retenus en donnant des éléments de contexte tels que les problématiques de transports, notamment.

La ville de Chambéry (ligue Dauphiné-Savoie) accueillera le France / République Tchèque du 28/29 octobre 2014. Toulouse (ligue Midi-Pyrénées) recevra le match France / Macédoine prévu en mai 2015. Et la ville de Clermont Ferrand (ligue d'Auvergne) accueillera le match France / Suisse, programmé en juin 2015. Jean-Pierre FEUILLAN précise d'où émanent les candidatures des différents sites à la demande de Brigitte VILLEPREUX.

Un point est fait sur le tournoi de Bercy délocalisé à Nantes en janvier 2015, en raison des travaux du POPB à Paris. La Golden League Féminine s'établira à Besançon et Dijon en mars 2015. Quant à la Golden League Masculine de janvier 2016 qui réintègrera Bercy, il est envisagé de déplacer l'une des journées dans un site proche de Paris selon la formule de début 2014.

Claude ONESTA définit les attentes de la tournée aux Antilles de ce début juin 2014. Il indique que l'objectif principal du projet est de bien vivre ensemble, comme l'Equipe de France a pris l'habitude de le faire tous les deux ans à ce moment de la saison, plus que pour un projet de travail et de jeu vu la période de l'année. Il fait le point sur l'historique de l'organisation et la composition de l'équipe, en précisant la participation de certains joueurs blessés.

Joël DELPLANQUE informe les membres du Bureau Directeur élargi des raisons de l'absence d'Alexis MANOUVRIER à cette Assemblée Générale et du recul qu'il est amené à prendre dans l'immédiat pour des raisons professionnelles et personnelles. Dans l'attente de l'évolution de cette situation, Marie-Christine BIOJOUT prendra le relais en intérim pour suivre les dossiers de la commission de Développement.

Enfin, des précisions sont apportées sur le travail de la direction de la FFHB et de Claude SCARSI avec Maître GUINET (conseil de la fédération en droit du travail), dans le cadre de la mise en place du Comité d'Entreprise et de la participation.

D'autre part, Michel JACQUET évoque la perspective du déménagement partiel du siège de la rue Gabriel Péri à la rue Raspail à Gentilly vers la fin du mois de septembre 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général